

2017.134

nomenclature : 1.3.1

VILLE DE COGNAC (CHARENTE)
EXTRAIT du registre des délibérations
Conseil Municipal du 16 novembre 2017

Conseillers en exercice :	33
présents :	28
pouvoirs :	4
Votants :	32
abstentions :	0
voix pour :	32
voix contre :	0

Aujourd'hui jeudi 16 novembre 2017 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 10 novembre 2017, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – M. Jean-François HEROUARD - M. Romuald CARRY – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – Mme Danielle JOURZAC - Mme Stéphanie FRITZ - M. Jean-François VALEGEAS – M. Claude GUINET - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Simon CLAVURIER - Mme Anne-Marie MICHENAUD – Mme Marilyne AGOSTINHO FERREIRA – M. Olivier TOUBOUL - M. Christian LE LAIN – M. Mario JAEN – Mme Véronique CLEMENCEAU – M. Cheikhou DIABY – M. Jérôme TEXIER-BLOT- Mme Emilie RICHAUD - Mme Jeanine PROVOST – M. Noël BELLIOU – Mme Maryvonne LAURENT – Mme Florence PECHEVIS – M. Richard FERCHAUD – Mme Isabelle LASSALLE –

ETAIENT EXCUSEES

Mme Marianne JEANDIDIER donne pouvoir à M. Michel GOURINCHAS – Mme Michelle LE FLOCH donne pouvoir à Mme Annie-Claude POIRAT – Mme Pascaline BANCHEREAU donne pouvoir à Mme Stéphanie FRITZ – Mme Dominique CHARMENSAT donne pouvoir à Mme Françoise MANDEAU -

ETAIT ABSENT

M. Christian BAYLE -

M. Jérôme TEXIER-BLOT est nommé secrétaire de séance.

ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

2017.134

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, des animations sont organisées dans les quartiers par les associations de commerçants :

1. Les commerçants de Cognac
2. Saint-Jacques Commerces Expansion
3. La Vie des Halles

Il y aurait lieu que la Ville de Cognac, au titre du soutien au développement du commerce de proximité, s'engage à apporter son aide financière à ces associations, de la manière suivante :

- 3 500 € à l'association des Commerçants de Cognac pour l'animation du centre-ville.

2017.134
nomenclature : 1.3.1

► 2 500 € à l'association Saint-Jacques Commerces Expansion pour l'animation du quartier Saint-Jacques.

► 1 500 € à l'association La Vie des Halles pour l'animation du marché couvert.

Cette participation fait l'objet de la signature d'une convention avec les différents partenaires.

Il est précisé que les crédits correspondants ont été inscrits sans affectation, au Budget Primitif 2017.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

APPROUVE la répartition ci-après de la subvention municipale aux associations de commerçants :

► 3 500 € à l'association des Commerçants de Cognac pour l'animation du centre-ville.

► 2 500 € à l'association Saint-Jacques Commerces Expansion pour l'animation du quartier Saint-Jacques.

► 1 500 € à l'association La Vie des Halles pour l'animation du marché couvert.

AUTORISE M. le Maire à signer les conventions avec chaque association.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire,

Michel GOURINCHAS